



COP

DES QUARTIERS

Livret de synthèse pour la Cop régionale

Cop des quartiers : cap commun vers 2030

Le 11 avril 2024, l'IREV, Centre de ressources politique de la ville Hauts-de-France, organisait au siège de Région à Lille la Cop des quartiers. A l'heure de la signature des nouveaux contrats de ville « Quartiers 2030 », qui portent les engagements des partenaires en faveur des 204 quartiers prioritaires de la région, l'objectif était d'envisager collectivement comment accompagner l'impératif des Transitions dans les QPV et apporter le point de vue de la Politique de la ville à la dynamique de COP régionale.

Organisée avec le soutien de l'Etat, la région Hauts-de-France et la Banque des territoires, la Cop des Quartiers a rassemblé une centaine de participants, acteurs de la politique de la ville et des transitions : professionnels et élus des collectivités locales, bailleurs sociaux, associations, services de l'Etat.

Planifier conjointement transition écologique et politique de la ville pour assurer une transition efficace

Les intérêts à intégrer les besoins des quartiers prioritaires à la planification régionale sont nombreux. D'abord parce que les objectifs de la COP régionale touchent déjà des problématiques situées en majorité dans les quartiers.

Intervenir sur le résidentiel et les bâtiments publics

La configuration des quartiers, la place des bailleurs sociaux et la mobilisation des pouvoirs publics peuvent permettre une massification de l'investissement qui répondrait d'une part à la réduction des Gaz à effet de serre et d'autre part à réduire la précarité énergétique (performance thermique des logements, réseaux de chaleur...)

Le parc social des quartiers prioritaires concentre 30% de logements classés E, F ou G, tandis que dans le parc privé, les logements restent généralement moins rénovés que ceux hors QPV. L'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU) se mobilise déjà sur des ensembles situés dans une cinquantaine de QPV de la région mais cela ne couvre pas le besoin de réhabilitation thermique massive de logements et de bâtiments publics que ne peuvent combler à elles seules les collectivités locales. Les projets visant à l'installation d'énergies propres restent par ailleurs

rare. C'est donc un levier à privilégier pour les objectifs régionaux de sobriété, d'autant que la surreprésentation de logements sociaux et l'habitude du travail partenarial constituent des opportunités pour massifier les interventions de rénovation thermique sur les logements et les bâtiments publics.

Limiter l'artificialisation des sols, réintroduire de la nature voire contribuer à restaurer la biodiversité

Suivant leur configuration, les QPV peuvent être des zones particulièrement artificialisées et exposées au phénomène d'îlots de chaleur. Si leur densité et les opérations de renouvellement urbain constituent des atouts dans le souhait de limiter l'artificialisation des sols, il importe de penser les aménagements présents et à venir en faveur de la renaturation : espaces verts, parcs, végétalisation des cours d'écoles, projets d'agriculture urbaine doivent être soutenus pour rendre les QPV résilients. Ces mesures peuvent s'avérer prioritaires au regard de la situation des habitants des QPV qui, moins mobiles au quotidien et bénéficiant de moins d'opportunité de voyages ou de loisirs disposent de moins d'outils pour se protéger des vagues de chaleur.

Agir là où les vulnérabilités sont renforcées

La part des populations aux revenus les plus faibles dans les émissions de Gaz à effet de serre n'est pas significative si on la compare aux hauts revenus ou à des secteurs tel que l'industrie ou la mobilité. Cependant, la vulnérabilité des habitants des quartiers face aux défis contemporains nécessite une attention particulière.

D'une part parce qu'ils ne disposent pas des mêmes moyens d'adaptation que d'autres publics au regard de leur situation et sont plus dépendants des politiques publiques mises en œuvre. Ainsi, même s'ils utilisent moins la voiture, leur accession à un véhicule électrique est pour l'instant majoritairement impossible au regard du reste à charge. L'accès à une mobilité décarbonée pour les habitants des QPV peut ainsi être dépendant des choix d'investissements des pouvoirs publics (transports en commun, aménagements et aides aux mobilités douces...) ou se trouver en contradiction avec des impératifs d'insertion socio professionnelle qui favorisent aujourd'hui des modes carbonés de déplacement (aide au permis ou à l'accès à la voiture).

Pour les propriétaires de leur logement, les allocations de rénovation du parc privé semblent elles aussi relativement insuffisantes pour inciter des ménages aux revenus plus faibles à passer à l'action. Enfin, l'accès à une alimentation locale, saine et de qualité reste un défi pour ces ménages.

Une connaissance à conforter

Les acteurs mobilisés dans les contrats de ville ont encore une connaissance trop peu précise des risques, des expositions des populations à ces risques et des efforts à consentir dans les quartiers :

Les indicateurs clés pour identifier les vulnérabilités et les analyser sont peu connus ou apparaissent trop techniques. Sur ce point, un travail de partage et de mise en dialogue entre les données et indicateurs collectés notamment dans les PCAET, et les données exploitées par la Politique de la ville pourrait être entrepris.

Il est possible de percevoir des vulnérabilités liées à l'impact des crises (covid, guerre en Ukraine) sur les ménages telles que les fluctuations des prix de l'énergie, ou les risques de chômage, en particulier lors des temps de concertation menés dans le cadre de la politique de la ville. L'écoute des habitants permet également de mieux identifier les usages des habitants du territoire afin d'envisager l'accompagnement au changement.

Les indicateurs de santé environnementale peuvent également apporter un éclairage sur les pollutions dans et aux abords des quartiers, en particulier au regard de l'histoire industrielle du territoire.

Les forces des quartiers pour se mettre en transition

Dans sa conférence inaugurale de la Cop des Quartiers, François Gémenne confirme l'importance d'une approche territoriale de proximité :

« La crise de la démocratie représentative actuelle trouve sa source dans le fait que les citoyens ont l'impression que leurs aspirations individuelles ne sont plus portées par les décisions collectives. La majorité des Français sont prêts à agir pour l'environnement, mais ils se sentent limités dans leurs possibilités, et ne parviennent plus à agir ensemble en tant que citoyens. C'est en permettant à chacune et à chacun d'agir dans le cadre d'un projet collectif que nous progresserons. Nous devons transformer ce qui apparaît comme une contrainte vis-à-vis des modes de vie et des libertés individuelles en un véritable projet collectif. Je suis convaincu que la clé de cette transformation se trouve dans les quartiers et les territoires, et qu'il est possible de réussir la transition écologique si nous jetons toutes nos forces dans la bataille et que nous démontrons que le succès est à notre portée. »

Au regard des témoignages et retours d'expérience partagés lors de cette journée, on peut souligner que l'énergie des habitants, les dynamiques associatives et citoyennes observées dans les quartiers prioritaires sont autant d'atouts pour permettre d'aller vers une transformation désirable des quartiers.

Enfin, la densité et les logements collectifs peuvent être également perçus comme un atout pour massifier les opérations de réduction des gaz à effet de serre, à condition que des financements dédiés soient mobilisables (ex. l'ANRU a privilégié la démolition – reconstruction à la réhabilitation pour le NPNRU).

Des progrès notables sont à souligner sur le réemploi des matériaux dans le cadre de chantiers de renouvellement urbain, qu'il convient d'essayer y compris sur des chantiers de plus petite envergure (réhabilitation individuelle notamment) et d'accompagner dans leur déploiement, notamment sur le plan logistique.

Des menaces qui risquent de freiner les transitions

Certaines menaces et risques pourraient cependant remettre en question la capacité, d'aboutir à des politiques de transition juste pour les QPV

La contraction des finances publiques ou la mise en concurrence des politiques publiques peuvent conduire à une fragilisation des capacités d'intervention en faveur des quartiers de la politique de la ville. A titre d'exemple, l'augmentation des coûts de l'énergie pour les collectivités fait courir le risque de réduction de crédits sur les politiques sociales, ce qui aura pour risque l'augmentation des inégalités sur un territoire.

De même les contraintes financières des ménages ne leur permettront pas de basculer dans un monde décarboné alors que les ménages plus aisés le pourront.

La difficulté à faire converger les initiatives associatives et citoyennes et leur soutien par les pouvoirs publics (temporalité, frilosité des décideurs locaux, absence de dialogue à l'échelle des quartiers) peuvent nuire au projet de transitions juste et désirable.

Le manque de transversalité et de coopérations entre les acteurs peut être un frein au déploiement de projets locaux pertinents

contradictoire avec une réponse de long terme. Il convient d'identifier les leviers pour concilier ces deux dimensions.

Un nouveau contrat social pour mettre en oeuvre les transitions avec / dans / pour les quartiers

Les opportunités offertes par les financements « de droit commun » peuvent permettre de massifier les interventions en faveur des quartiers et orienter ces interventions vers les populations les plus vulnérables. Le fléchage d'une partie des fonds de transition écologique vers les QPV (fond chaleur, fond vert, fond mobilité...) constitue un levier pour prioriser les interventions sur les QPV.

Le NRNRU est également une opportunité de penser des quartiers plus résilients et de tester de nouvelles réponses, mais certaines dimensions restent à appréhender (

La relance économique et écologique peut constituer une opportunité d'emploi pour les habitants des QPV à condition de les accompagner par des formations le cas échéant. En parallèle, l'installation de structure d'Economie Sociale et Solidaire, et notamment de filières de réemploi, peut y être particulièrement opportune. S'y ajoute un tissu associatif particulièrement dynamique et des initiatives citoyennes de transition à valoriser, qui peuvent faire des quartiers prioritaires un terreau fertile pour l'expérimentation de la transition écologique.

Enfin, cette période peut également être l'occasion de construire un nouveau contrat social autour du défi démocratique et de la réduction des inégalités sociales et environnementales.

Pour soutenir cet objectif, un rapprochement systématisé des directions de transitions écologiques et des services politiques de la ville est nécessaire. Il devra permettre une acculturation réciproque des enjeux croisés des transitions et des quartiers prioritaires. Ces professionnels sont souvent confrontés au même sentiment de solitude et dans leur dialogue avec les autres directions sectorielles, une coopération renforcée de ces approches « à 360° » peut s'avérer fructueuse. En ce sens, pourrait être organisée une Cop des quartiers dans chaque intercommunalité, événement fédérateur et mobilisateur en faveur de la transition dans les QPV.